



# PROCÈS-VERBAL N° 06 et N°1 « FAFA » Saison 2021-2022

## COMMISSION RÉGIONALE FAFA

Réunions du :	08 Juin 2022 (PV N°6) et du 20/07/2022 (PV N°1)
À :	9h30 à la Ligue Centre Val de Loire
Présidence :	M. Jean Paul MARCHAL
Présents :	MM DEMAY et BAYARRI (28), Patrick CHAMPAGNAT (36), Bernard FREULON (37), Maurice FOURNILLON (41), Eric JOUBERT (45), Guy MALBRAND et Alain DESOEUVRES
Excusé :	MM. Jean-Claude CLOUVET (18)
Assistent à la séance :	Mme Cindie HUDE, Référente administrative

☆☆☆☆☆☆☆☆

### Relevé de la GESTION FAFA vis-à-vis des AVIS PREALABLES et du suivi des DOSSIERS EN COURS



**POUR RAPPEL** : Pour qu'un dossier FAFA soit pris en compte par la gestion LIGUE, un avis préalable CRTIS est à demander auprès de la CRTIS ou CFTIS afin de caler ce dernier vis-à-vis des normes en vigueur.

**MOTIF** : Trop de dossiers portent à contestation une fois le projet réalisé et paiement demandé.

**IMPORTANT** : Toutes les pièces techniques accompagnées d'un avis favorable sont la base pour l'ouverture d'un dossier d'aide financière auprès du FAFA LIGUE

**PIECES A FOURNIR après AP CRTIS à la Commission FAFA LIGUE** : Dossier technique avec AP – Dossier FAFA signé du propriétaire et du club - Délibéré de Conseil avec plan de financement – échéancier des travaux – devis (suivant les demandes. D'autres pièces peuvent être exigées)

**TRAVAUX TERMINES** : Demande de classement complète signée et datée du propriétaire via la CDTIS – rapport de visite avec photos (Ces documents sont obligatoires pour la CRTIS - à réception, ils seront entrés sur Foot2000 pour régularisation auprès de la CFTIS) + pièces à fournir pour paiement

## Informations

A ce jour **51 dossiers** ont été vérifiés dont **13 transports et répartis comme suit** :

- ✓ 27 dossiers sont acceptés par la LFA dont un District du Cher validé par la LFA.
- ✓ 1 dossier refusé par la LFA.
- ✓ 9 dossiers ont été annulés pour non-conformité après vérification.
- ✓ 5 dossiers transport en instance (enveloppe épuisée).
- ✓ 4 dossiers transport incomplets retournés au District concerné avec explications.
- ✓ 4 dossiers complets en attente de validation de la LFA.
- ✓ 1 dossier incomplet (retourné au District concerné avec les explications).

**Principaux éléments manquants :**

**1/** Concernant les Avis Préalable de la CDTIS et de la validation de la CRTIS - **Attention** :

- ✓ A bien noter le bon NNI
- ✓ A apposer les signatures et joindre tous les documents demandés **dont l'AP**
- ✓ Attendre les résultats ou la validation de la CRTIS pour les AP avant de soumettre les dossiers dans l'appliquatif FAFA.

**2/** Plans d'origine non fournis ou les nouveaux sont non cotés entièrement

**3/** Devis sans les éléments descriptifs ou financiers.

**4/** Devis incomplets vis-à-vis des dossiers transport pour les options, ces dernières ne sont pas prises en compte dans le calcul de la subvention).

**5/** Délibération sans en-tête club ou mairie, signature, date, cachet, demande FAFA et plan financier.

**6/** Les photos par vues aériennes ne sont pas conseillées (prendre plan papier et ou appareil photo).

**7/** Le document de déclaration d'achèvement de travaux non signé par le Maire (obligatoire).

**8/** Fournir les conventions complétées afin d'éviter les paiements aux mairies avec du retard

**Les dossiers ne doivent être soumis** qu'une fois complets et vérifiés par les Districts.

**Les dossiers transport** uniquement sont à soumettre par les clubs après vérification et validation par le District.

**Tous les autres dossiers doivent être soumis dans l'appliquatif FAFA par les District et non par les clubs.**

**Les dossiers présentés** pour validation au CD de Ligue sont par **ordre de date** - dossiers complets et non par date de dossiers soumis.

**Tous documents ou mails** concernant les FAFA doivent être adressés conjointement à Cindie HUDE et Jean Paul MARCHAL

**Il est à signaler que Les Districts du CHER, de l'INDRE et du LOIR ET CHER appliquent les procédures et soumettent des dossiers complets.**

### DISTRICT DU CHER

- Deux dossiers **VIERZON** et **BOURGES** sont en attente de validation de la LFA.

### DISTRICT DE L'EURE ET LOIR

- Le dossier d'**EPERNON** est toujours incomplet.

### DISTRICT DE L'INDRE

- Un dossier est en attente de validation par la LFA : **CHATEAUROUX TOUVENT**

### DISTRICT DE L'INDRE ET LOIRE

- Deux dossiers transport incomplets : **NOTRE DAME D'OE** et **LA VALLEE DU LYS / PONT DE RUAN**.
- **POUR RAPPEL** : **SAVIGNE SUR LATHAN** >> la date d'échéance du dossier est le **23//06/2022**.  
: **BLERE** >> la date d'échéance du dossier est le **15/05/2022**.

### DISTRICT DU LOIR ET CHER

- Le dossier « transport » de **SALBRIS** est incomplet.

### DISTRICT DU LOIRET

- Un dossier >> **MARIGNY LES USAGES** est complet et envoyé à la LFA pour validation.
- **POUR RAPPEL** : **FLEURY LES AUBRAIS** >> la date d'échéance du dossier est le **18/05/2022**.

**Prochaine réunion en Septembre**

**Date limite de dépôt des dossiers : En cas d'AP en urgence, contacter la CRTIS**

**Le Référent FAFA  
Ligue Centre Val de Loire**

**Jean Paul Marchal**



**Le Secrétaire de séance**

**Guy Malbrand**

